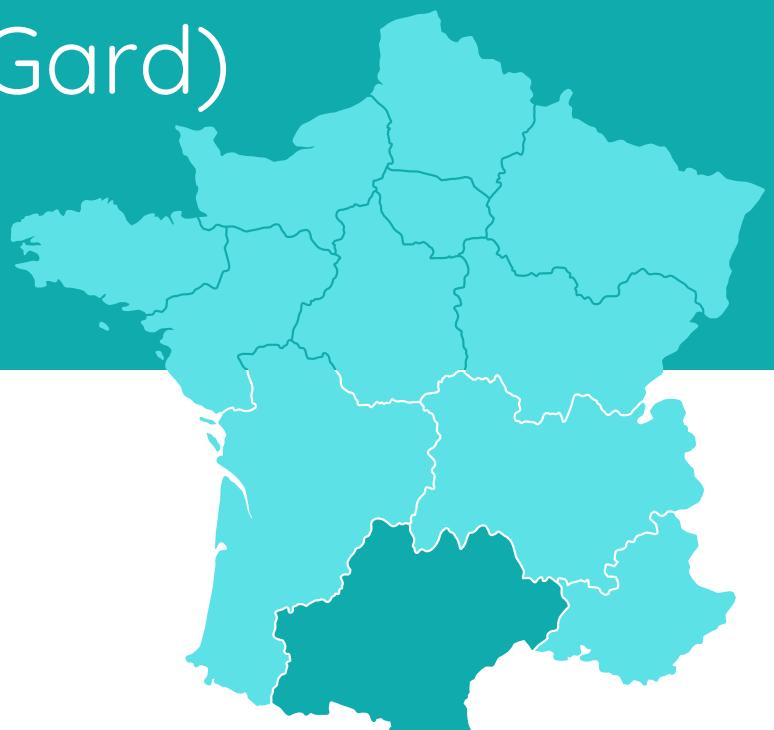


PORTRAIT

de quartiers

La Grand'Combe, Les Salles
du Gardon, Branoux les
Taillades (Gard)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

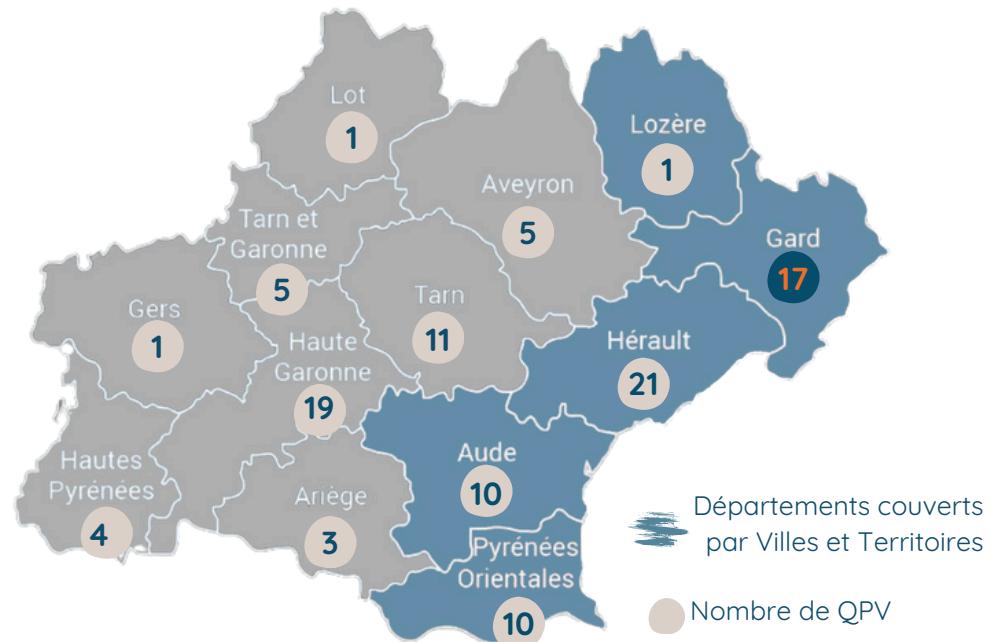
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%

LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%

ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%

EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD



©Photo Triadvisor (Mathilde H) La Grand'Combe

CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE



- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%
- Part des familles monoparentales : 31.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

LE QUARTIER PRIORITAIRE



UN QUARTIER PRIORITAIRE AUX CONTOURS ÉLARGIS

Révisé pour pouvoir le maintenir en politique de la ville, le périmètre du QPV, qui jusqu'alors était restreint à la commune de la Grand'Combe, intègre désormais un quartier de Branoux-les-Taillades et deux des Salles-du-Gardon.



La Grand
Combe

Branoux les
Taillades

Les Salles
du Gardon



LE QUARTIER PRIORITAIRE

UN QPV AUX SECTEURS DE TYPE “GRAND QUARTIER TRÈS PAUVRE ET PRÉCAIRE ET CENTRE-VILLE À POPULATION ÂGÉE” [4]

Le quartier compte parmi les 17 QPV situés dans le Gard (**77 683 habitants** soit **10.3%** de la population départementale). De profil vieillissant (notamment des femmes), il recense **4 100** habitants, soit plus d'un tiers de la population municipale (**55.4%**). La population parmi la plus vieillissante des QPV du Gard. Un très faible taux d'emploi, notamment chez les jeunes (moins d'1 jeune sur 5 occupe un emploi).

• Démographie

- Part des moins de 25 ans : 28.6%
- Part des 75 ans et + : 15%
- Indice de jeunesse : 0.7
- Part des femmes : 53.4%

• Emploi

- Taux de chômage : 40.9%
- Taux d'emploi : 32.8%
- Taux d'emploi des femmes : 30.5%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 16.5%
- Taux d'emploi des séniors : 23.9%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 49%

• Education

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 35%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 56.4%
- Part de la population sans diplôme : 43.6%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 11.8%

• Logement

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 16%
- Part des emménagements à 10 ans et + : 47.8%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 27.8%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + : 33.5%
- Part des logements vacants : 21.8%

Source

[4] Selon la typologie proposée par l'Insee

[Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2028

DISPOSITIFS LOCAUX



LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les passages soulignés



Accédez à
[la carte interactive du SIG Ville](#)





LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

Le contrat de ville est signé à l'échelle d'Alès Agglomération, mais il est piloté par un GIP Politique de la ville qui fonctionne à l'échelle des deux EPCI membres du groupement. En partenariat avec les collectivités, le GIP établit les diagnostics territoriaux, définit les orientations des contrats de ville, organise, anime et coordonne les dispositifs contractuels s'y référant (PRE, etc.).

La comitologie du contrat de ville s'articule autour des instances suivantes :

Le Comité de pilotage du contrat de ville
Les Comités techniques du contrat de ville
Les Comités techniques de programmation
Les groupes de travail thématiques.

Les groupes de travail thématiques pressentis font écho aux priorités repérées dans le quartier, ainsi que certains enjeux d'articulation (groupe inter-bailleurs). Le rôle de ces groupes thématiques est pluriel :

- Elaboration d'indicateurs de suivi des actions, dispositifs et politiques de droit commun mobilisables sur les territoires prioritaires
 - suivi thématique des projets de quartiers
 - Echange d'informations sur les éventuelles difficultés rencontrées par les associations ou les partenaires
 - Coordination et articulation avec les dispositifs de droit commun
 - Communication auprès des partenaires institutionnels de l'offre de service du territoire
 - Identification des problématiques émergentes et les moyens d'y répondre
- , :

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Alès Agglomération
Ville d'Alès
Ville d'Anduze
Ville de la Grand-Combe
Ville des Salles du Gardon
Ville de Branoux Les Taillades

Collectivités

Région
Département
Etat
Procureur de la République

Autres

ARS
CAF
France travail
Education nationale
MLJ
CCI
CMA
Bailleurs (5)

LE CONTRAT DE VILLE



LES GRANDES PRIORITÉS POUR LE QUARTIER

RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE



- Favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage scolaire
- Accompagner les parents et soutenir les familles en difficultés

ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE



- Lieux de rencontres spécifiques
- Promouvoir l'activité physique et sportive
- Favoriser l'expression des jeunes et la prise de parole
- Favoriser l'accès à la culture
- Favoriser la mobilité
- Créer du lien avec le monde du travail et valoriser les réussites
- Promouvoir et informer la jeunesse sur les aides dont elle peut bénéficier

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



- Agir sur le trafic de drogue et prévenir la toxicomanie
- Assurer une présence sociale de proximité auprès des jeunes

EMPLOI / FORMATION / CRÉATION D'ACTIVITÉ



- Renforcer l'attractivité économique de la commune
- Favoriser l'adéquation entre les compétences des demandeurs d'emploi du QPV et les besoins des entreprises
- Faciliter l'accessibilité de la commune et la mobilité

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ



- Favoriser le vivre-ensemble
- Renforcer les connaissances sur les valeurs de la République, l'égalité femmes/hommes, les droits et les devoirs du citoyen
- Soutenir et renforcer la vie associative et la participation des habitants
- Lutter contre les incivilités



Consulter le
[contrat de ville](#)

CONTACTS UTILES

Politique de la ville, Blandine Zimmermann, directrice du GIP : blandine.zimmermann@gip-pvac.fr
Déléguée de préfet, Sarah CENTOFANTI : sarah.centofanti@gard.gouv.fr